

Règlement sportif 2020-2021

Ce règlement sportif a pour but d'harmoniser la pratique de l'escrime sur le département et d'informer les clubs des règles de fonctionnement du CDE91.

La participation aux actions mises en place par le CDE91 entraîne automatiquement l'acceptation de ce règlement.

La pratique du sabre étant laissée à la gestion de la Ligue Ile de France Ouest (sauf le championnat de l'Essonne et la JNA), ce règlement concerne donc les animations fleuret et épée.

La crise sanitaire actuelle nous impose, en tant qu'organe déconcentré, le respect du protocole sanitaire d'organisation des compétitions obligatoire et mis en place par la FFE. A cela s'ajoute le respect des recommandations préfectorales, et enfin le respect des règlements municipaux des villes partenaires. Après consultation des clubs supports de la vie sportive départementale, il a été jugé impossible de répondre aux exigences dans ces 3 secteurs (le CDE91 ne pouvant être certain que les clubs supports puissent respecter ce protocole obligatoire), entraînant de ce fait une responsabilité incontrôlée du comité qui n'est pas souhaitée.

Aussi, **il a été décidé d'annuler la saison sportive de compétition** (challenges références, EDJ, championnats). **Les clubs souhaitant organiser des challenges peuvent le faire, sous leur propre responsabilité, et doivent impérativement respecter l'intégralité du protocole fédéral. Le CDE91 mettra à disposition les pistes, le listing des arbitres et assurera la communication.**

Pour toutes les actions citées ci-dessous, le masque tissu ou jetable sera obligatoire

RAPPEL DU TEMPS DES MATCHS ET DU MATERIEL OBLIGATOIRE

Catégorie	Lame	Poignée	Masque	Tenue	S/s cuirasse	Matches courts	Temps	Matches longs	Temps
M7-M9	0	Droite	350 N	350 N	350 N	3	2 mn	6	2x2 mn, 1 mn de pause
M11	0 ou 2	Droite	350 N	350 N	350 N	4	2 mn	8	2x2 mn, 1 mn de pause
M13	2	Libre	350 N	350 N	800N	4	3 mn	8	2x3 mn, 1 mn de pause
M15	5	Libre	350 N	350 N	800 N	5	3 mn	10	2x3 mn, 1 mn de pause
M17	5	Libre	350 N élec	350 N	800 N	5	3 mn	15	3x3 mn, 1 mn de pause
M20	5	Libre	350 N élec	350 N	800 N	5	3 mn	15	3x3 mn, 1 mn de pause
Seniors	5	Libre	350 N élec	350 N	800 N	5	3 mn	15	3x3 mn, 1 mn de pause
Vétéran	5	Libre	350 N élec	350 N	800 N	5	3 mn	10	2x3 mn, 1 mn de pause



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DE L'ESSONNE

1- COMPETITIONS DEPARTEMENTALES ET CLASSEMENTS

AJOURNES POUR LE MOMENT

2- MINIS INTERCLUBS

Afin de pallier au manque d'épreuves officielles, le CDE91 va organiser de minis interclubs en petit effectif le samedi, tout au long de la saison pour les M11, M13 et M15 au fleuret et M13/M15 à l'épée (concernant la catégorie M9, l'animation est laissée aux clubs, le CDE91 accompagnera les clubs avec un don de médailles en récompense)

Pour les interclubs, 2 créneaux seront mis en place dans la même après-midi pour la même catégorie.

13h30-15h30 : 16 places

15h30-17h30 : 16 places

Des arbitres en formation seront présents pour arbitrer les matchs.

Les inscriptions se feront par mail PAR LES CLUBS (et non les familles !) auprès de l'ATD, les places étant réservées dans l'ordre des inscriptions !

L'appel aux inscriptions se fera auprès des clubs par mail, avec date butoir.

Un club ne pourra pas inscrire plus de 2 tireurs sur chaque stage (donc 4 dans l'après-midi), sauf sur autorisation de l'ATD et en fonction des places vacantes.

Un tireur ayant fait un interclub ne pourra faire le suivant que s'il reste des places disponibles, et ce afin de contenter le plus de tireurs tout au long de la saison.

Stage d'escrime artistique

Un stage tout niveau sera organisé à une date qui sera communiquée ultérieurement **en fonction de l'évolution de la situation sanitaire**

3- ARBITRAGE DEPARTEMENTAL

LA PARTIE THEORIQUE

Afin d'entrer en formation d'arbitre départemental, il convient dans un premier temps d'être reçu ou accepté en formation lors des Journées Nationales de l'Arbitrage qui se déroulent en septembre et en juin. Chaque candidat devra être licencié FFE en Essonne et appartenir à la catégorie M13 2^{ème} année au 01 septembre 2019.

Les notes lors du QCM départemental (note sur 20)

Entre 15 et 20 : Reçu et QCM acquis

En dessous de 15 : Ajourné, doit repasser le QCM

Une fois le QCM acquis (ou en formation), le candidat a 2 ans afin de passer l'épreuve théorique, sans quoi, le repassage du QCM sera obligatoire.

LA PARTIE PRATIQUE

Elle consiste à arbitrer cette année les mini interclubs.

Une date d'examen pratique sera communiquée au cours de la saison



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DE L'ESSONNE

CONDITIONS

FLEURET

Participer aux 5 interclubs de formation

EPEE

Pas de candidat cette année

SABRE

Se rapprocher de la LEIFO

Les candidats ne remplissant pas ses conditions minimums ne seront en aucun cas acceptés pour le passage de l'épreuve pratique (sauf dérogation exceptionnelle accordée par l'ATD).

Il conviendra à chaque candidat d'avertir de son absence (justifiée) le plus tôt possible par mail (atd.cde91@gmail.com).

→ Le port du polo d'arbitre (fourni par le CDE) est obligatoire..

DIPLOMES ET REMUNERATION

Afin d'être diplômé, la partie pratique et théorique doivent être validées dans les 2 saisons après le début de la formation.

L'arbitrage des interclubs sera rémunérée 15€

4- RENCONTRES ADULTES LOISIRS

AJOURNEES POUR LE MOMENT

5- FORMATIONS GRATUITES

Diplômes à l'enseignement de l'escrime

Le CDE91 accompagne les candidats aux diplômes de l'enseignement (DEJEPS, BPJEPS, éducateur fédéral, moniteur fédéral).

Il appartient à chaque candidat de rentrer en contact avec l'ATD s'il souhaite recevoir un suivi personnalisé au sein du 91, en plus de sa formation initiale.

Professeurs des écoles, ETAPS, animateurs de centre

Afin de permettre aux acteurs de l'enseignement de pouvoir faire pratiquer l'escrime via les kits FFE prêté par le comité, le CDE91 forme chaque année des enseignants à la conduite de cycles d'escrime. L'occasion pour les clubs de promouvoir leur discipline en s'appuyant sur les acteurs du monde sportif en place localement. Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez rentrer en contact avec l'ATD.

Les formations n'auront lieu qu'en présence de 10 candidats minimum à chaque session dont la date sera programmée en fonction de la disponibilité des candidats.

COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DE L'ESSONNE

6- MATERIEL

Le CDE91 possède et entretient :






- 10 équipements adultes (vestes, sous cuirasses, bustiers (5), masques, fleurets secs, gants)
- 108 kits FFE
- 28 pistes électriques
- 20 sacoches arbitre (pesons, chrono, stylo, cartons, plaquettes)

Ce matériel est mis à disposition des clubs sur simple demande auprès de l'ATD.

Le retrait et le retour du matériel devra obligatoirement se faire après une prise de rendez-vous auprès de l'ATD.

7- LA CHARTE DU CDE91

Toute participation aux activités du comité départemental est soumise à l'application de la charte éditée par celui-ci, et rappelée ci-dessous. Il est conseillé aux clubs de l'afficher au sein de leurs salles d'armes afin d'en informer leurs adhérents.

	<p>Votre enfant pratique l'escrime, et, lui comme vous, en êtes très heureux, voir même très enthousiastes. Cet état de fait est une bonne chose à condition que les adultes, qu'ils soient parents ou spectateurs, n'aient pas des comportements anti-sportifs sur le terrain et en dehors de celui-ci.</p> <p>Pour éviter de tels incidents, il est bon de se rappeler que la pratique d'un sport vise avant tout l'épanouissement et l'amusement de chaque enfant dans un esprit sportif et de respect. Cet aspect éducatif vaut entre autres sur et au bord des pistes. Les parents restent des modèles aux yeux de leurs enfants et c'est à eux qu'incombe le devoir de leur inculquer ces valeurs. En adhérant à cette charte, vous, parents, acceptez de respecter les comportements suivants sur toutes les épreuves.</p> <p>La participation de l'enfant à la compétition entraîne automatiquement l'acceptation de cette charte par les parents.</p>						
	<table border="1"><tr><td data-bbox="603 1238 954 1373"><p>ETRE PARENT D'ESCRIMEUR C'EST :</p></td><td data-bbox="970 1238 1382 1518"><p>Etre :</p><ul style="list-style-type: none">- Ponctuel- Fair play, exemplaire, tolérant- Maître de soi en toutes circonstances- Contre toute forme de violence ou de tricherie- Le 1^{er} supporter de votre enfant ou du club sans pour autant dénigrer l'adversaire- Dans les tribunes et non sur le plateau de compétition</td></tr><tr><td data-bbox="129 1294 587 1570"><p>Respecter :</p><ul style="list-style-type: none">- Le règlement de la compétition dans laquelle est inscrit votre enfant (visible librement sur le site www.cde91.fr)- Les organisateurs bénévoles qui donnent de leur temps et de leurs compétences pour que le moment passé par votre enfant soit le plus agréable possible- Les choix et conseils de l'entraîneur, dont c'est le métier- Les décisions de l'arbitre</td><td data-bbox="603 1384 954 1570"><p>Ne pas oublier :</p><ul style="list-style-type: none">- d'être un modèle pour l'enfant- Que l'erreur est humaine et qu'il n'y a que ceux qui ne s'engagent pas qui ne se trompent pas</td></tr><tr><td colspan="2" data-bbox="970 1529 1382 1570"></td></tr></table>	<p>ETRE PARENT D'ESCRIMEUR C'EST :</p>	<p>Etre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Ponctuel- Fair play, exemplaire, tolérant- Maître de soi en toutes circonstances- Contre toute forme de violence ou de tricherie- Le 1^{er} supporter de votre enfant ou du club sans pour autant dénigrer l'adversaire- Dans les tribunes et non sur le plateau de compétition	<p>Respecter :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le règlement de la compétition dans laquelle est inscrit votre enfant (visible librement sur le site www.cde91.fr)- Les organisateurs bénévoles qui donnent de leur temps et de leurs compétences pour que le moment passé par votre enfant soit le plus agréable possible- Les choix et conseils de l'entraîneur, dont c'est le métier- Les décisions de l'arbitre	<p>Ne pas oublier :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'être un modèle pour l'enfant- Que l'erreur est humaine et qu'il n'y a que ceux qui ne s'engagent pas qui ne se trompent pas		
<p>ETRE PARENT D'ESCRIMEUR C'EST :</p>	<p>Etre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Ponctuel- Fair play, exemplaire, tolérant- Maître de soi en toutes circonstances- Contre toute forme de violence ou de tricherie- Le 1^{er} supporter de votre enfant ou du club sans pour autant dénigrer l'adversaire- Dans les tribunes et non sur le plateau de compétition						
<p>Respecter :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le règlement de la compétition dans laquelle est inscrit votre enfant (visible librement sur le site www.cde91.fr)- Les organisateurs bénévoles qui donnent de leur temps et de leurs compétences pour que le moment passé par votre enfant soit le plus agréable possible- Les choix et conseils de l'entraîneur, dont c'est le métier- Les décisions de l'arbitre	<p>Ne pas oublier :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'être un modèle pour l'enfant- Que l'erreur est humaine et qu'il n'y a que ceux qui ne s'engagent pas qui ne se trompent pas						
							

Fait à Mennecy le 15 Octobre 2020, pour servir et valoir ce que de droit.

Thierry BUVAT
Président du CDE91



Yann POULIN
ATD du CDE91

